

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Godin_Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation2 p. (57r, 58v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'inspecteur d'académie de l'Aisne, 23 janvier 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51116>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 janvier 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)
Destinataire [Zeller, Jean \(1841-1914\)](#)
Lieu de destination Laon (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe l'inspecteur d'académie qu'il a demandé au préfet de déclarer d'utilité publique les écoles du Familistère. Il lui demande s'il peut autoriser Locqueneux, instituteur à Lucy, d'enseigner dans les écoles, ou bien de lui désigner un autre instituteur.

Notes

- Destinataire : Jean Zeller est inspecteur d'académie de l'Aisne de juillet 1882 à décembre 1888.
- Personne citée : Georges Locqueneux est nommé instituteur à Lucy-le-Bocage (Aisne) en mars 1881 (voir en ligne : <https://www.retronews.fr/journal/le-guetteur-de-saint-quentin-et-de-l-aisne/2-mars-1881/819/2380571/3>, consulté le 22 août 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Locqueneux, Georges](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)
- [Lucy-le-Bocage \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

juin 25 juillet 55

Monsieur l'Inspecteur
d'Académie,

Je viens régulariser la situation des écoles du Féministe, en nous de faire que le Président de bien vouloir faire le nécessaire pour que la proposition qu'il m'a faite dernièrement de déclarer ces écoles comme servant d'écoles publiques à l'usage des habitants

du Féministe, soit ratifiée par le conseil d'administration de l'Instruction publique.

Je viens vous prier, Monsieur l'Inspecteur de venir si, de votre côté, nous pouvons nous rendre le 22 juillet de nos bureaux, matin, pour assister à une des classes du Féministe, sous la direction de M. Chauvelot.

Je n'ai pas moins de deux fois demandé le plaisir d'avoir une réponse

Monsieur Zeller

intelligent et dévoué
à sa fonction. Peut-
occupier cet emploi.

Je pense que M.
Locqueneur, actuelle-
ment à l'Instruction à
Lucy, accepterait de venir
au Ministère sans
appoinement de deux
mille francs par an.

Vaudrez-vous bien
consentir à lui en
donner l'autorisation ?
au service - nous en
profiter de me donner
un autre matin.

dont la bonne influence
sur la classe serait
au moins égale à celle
de M. Dugenneau ?

Veuillez agréer
Monseigneur l'Inspecteur
d'Académie, l'assurance
de mes meilleurs senti-
ments.

Dien
Ferdinand